

Registre mensuel Rejets chimiques Février 2023

Registre mensuel Rejets Chimiques du mois de Février 2023

Centre Nucléaire de production d'Electricité EDF CNPE EDF - CNPE Nogent

Registre n° *EDF-NOG-2023-02-CHI-Men-00*

SIGNATAIRES	NOM	DATE
Approbateur		06/03/2023 13:49
Responsable du site		06/03/2023 18:13

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidential (C=3)
	X			

Edité le 6 mars. 23 1/11



Registre mensuel Rejets chimiques Février 2023

Suivi des versions

Date	Indice version	Motif
27/02/2023 10:30	0	Version initiale

Edité le 6 mars. 23 2/11



Registre mensuel Rejets chimiques Février 2023

Observation(s) globale(s) au registre

Aucune observation globale au registre pour ce mois-ci.

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			

Edité le 6 mars. 23 3/11



Registre mensuel Rejets chimiques Février 2023

TABLE DES MATIERES

1.	Ob	ojet du registre	. 5
2.	Liı	mites réglementaires	. 5
3.	Bil	lan des rejets chimiques liquides par origines	. 6
	3.1	Bilan des rejets chimiques issus des réservoirs T, S et EX	. 6
	3.1	1.1 Bilan différé des rejets chimiques issus des réservoirs T, S et EX	. 6
	3.2	Bilan des rejets chimiques issus de la station de déminéralisation	. 7
	3.3	Bilan des rejets chimiques issus du traitement biocide	. 7
	3.3	3.1 Traitement par monochloramine des sites bord de rivière	. 7
	3.3	3.2 Traitement par chloration massive des sites bord de rivière	. 7
	3.3	3.3 Traitement par UV	. 7
	3.4	Bilan des rejets chimiques issus du traitement par électro-Chloration des sites bord de mer	. 8
	3.5	Bilan des rejets chimiques issus du traitement antitartre	. 8
	3.6	Bilan des rejets de cuivre et de zinc	. 8
	3.7	Bilan des rejets chimiques via SEO	. 8
4.	Bil	lan des rejets chimiques liquides réacteurs en déconstruction	. 9
	4.1	Bilan différé des rejets chimiques réacteurs en déconstruction	. 9
5.	Bil	lan des rejets chimiques issus des stations d'épuration et comparaison aux limites	10
6.	Bil	lan des rejets chimiques par émissaires de rejet et comparaison aux valeurs limites	11

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			

Edité le 6 mars. 23 4/11

Registre mensuel Rejets chimiques Février 2023

1. Objet du registre

Ce registre rassemble les données relatives aux rejets chimiques de EDF - CNPE Nogent pour le mois de Février 2023.

Par ailleurs, certaines données des mois précédents, non disponibles au moment de la finalisation du registre, sont présentées avec la mention du mois correspondant aux périodes de prélèvements.

Ces résultats sont transmis aux Autorités de contrôle conformément :

A l'article 4.4.2 de l'Arrêté du 7 février 2012 modifié par l'Arrêté du 26 juin 2013 fixant les règles générales relatives aux installations nucléaires de base (dit "Arrêté INB")

A l'article 5.1.1 de la décision n° 2013-DC-0360 de l'Autorité de Sûreté Nucléaire du 16 juillet 2013 relative à la maitrise des nuisances et de l'impact sur la santé et l'environnement des installations nucléaires de base (dite "Décision Environnement")

2. Limites réglementaires

La surveillance des rejets chimiques de l'ensemble des installations du site doit satisfaire à l'ensemble des prescriptions des décisions de l'Autorité de Sûreté Nucléaire

Arrêté de rejet : Arrêté du 29 décembre 2004 autorisant Electricité de France à poursuivre les prélèvements d'eau et les rejets d'effluents liquides et gazeux pour l'exploitation du site nucléaire de Nogent-sur-Seine.

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			

Edité le 6 mars. 23 5/11



Registre mensuel Rejets chimiques Février 2023

3. Bilan des rejets chimiques liquides par origines

3.1 Bilan des rejets chimiques issus des réservoirs T, S et EX

02/2023	Bilan mensuel					
Substances	Valeur Max Flux 2H (kg)	Valeur Max Flux 24H (kg)	Concentration maximale ajoutée dans l'émissaire de rejet (mg/L)	Flux mensuel (kg)	Flux annue (kg)	
Acide borique	3,45E-01	4,15E+00	2,03E-02	3,91E+01	1,27E+02	
Détergents	1,17E-02	1,41E-01	6,92E-04	1,32E+00	4,22E+00	
Hydrazine	1,70E-03	4,62E-03	9,91E-05	2,56E-02	5,97E-02	
Sodium	3,79E-01	1,97E+00	2,21E-02	2,08E+01	2,81E+01	
Ammonium	1,57E+01	3,24E+01	9,16E-01	2,02E+02	4,30E+02	
Phosphates	5,22E-01	2,72E+00	3,05E-02	2,87E+01	3,88E+01	

Commentaires: RAS

3.1.1 Bilan différé des rejets chimiques issus des réservoirs T, S et EX

01/2023	Bilan mensuel					
Substances	Valeur Max Flux 2H (kg)	Valeur Max Flux 24H (kg)	Concentration maximale ajoutée dans l'émissaire de rejet (mg/L)	Flux mensuel (kg)	Flux annuel (kg)	
Lithine	4,81E-04	5,61E-03	2,30E-05	6,11E-02	6,11E-02	
Ethanolamine	7,66E-03	2,22E-02	4,81E-04	2,25E-01	2,25E-01	
MES	1,19E-01	1,39E+00	5,69E-03	1,51E+01	1,51E+01	
DCO	1,43E+00	7,99E+00	7,37E-02	9,71E+01	9,71E+01	
Métaux totaux	7,19E-02	3,37E-01	3,78E-03	4,11E+00	4,11E+00	

Commentaires: RAS

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			

Ce document et les données qu'il contient sont la propriété d'EDF. Toute utilisation ou reproduction même partielle de ces données est interdite sauf accord préalable d'EDF

Edité le 6 mars. 23 6/11



Registre mensuel Rejets chimiques Février 2023

3.2 Bilan des rejets chimiques issus de la station de déminéralisation

02/2023	Bilan mensuel				
Substances	Valeur Max Flux 2H (kg)	Valeur Max Flux 24H (kg)	Concentration maximale ajoutée dans l'émissaire de rejet (mg/L)	Flux mensuel (kg)	Flux annuel (kg)
Sodium	2,22E+02	2,22E+02	1,65E+01	4,78E+02	1,75E+03
Chlorures	6,46E+02	6,46E+02	4,82E+01	1,51E+03	4,74E+03

Commentaires: RAS

3.3 Bilan des rejets chimiques issus du traitement biocide

3.3.1 Traitement par monochloramine des sites bord de rivière

02/2023	Bilan mensuel				
Substances	Valeur Max Flux 2H (kg)	Valeur Max Flux 24H (kg)	Concentration maximale ajoutée dans l'émissaire de rejet (mg/L)	Flux mensuel (kg)	Flux annuel (kg)

Commentaires: Pas de traitement en cours.

3.3.2 Traitement par chloration massive des sites bord de rivière

Non concerné

3.3.3 Traitement par UV

Non concerné

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			

Ce document et les données qu'il contient sont la propriété d'EDF. Toute utilisation ou reproduction même partielle de ces données est interdite sauf accord préalable d'EDF

Edité le 6 mars. 23 7/11



Registre mensuel Rejets chimiques Février 2023

3.4 Bilan des rejets chimiques issus du traitement par électro-Chloration des sites bord de mer

Non concerné

3.5 Bilan des rejets chimiques issus du traitement antitartre

02/2023			Bilan mensuel		Bilan Annuel
Substances	Valeur Max Flux 2H (kg)	Valeur Max Flux 24H (kg)	Concentration maximale ajoutée dans l'émissaire de rejet (mg/L)	Flux mensuel (kg)	Flux annuel (kg)
Sulfates	3,82E+03	4,43E+04	1	1,10E+06	2,35E+06
Polyacrylates	1,80E+01	2,14E+02	1	5,50E+03	1,20E+04
Sodium	1,90E+00	2,20E+01	1	6,00E+02	1,20E+03
DCO	1	2,33E+02	1	6,00E+03	1,30E+04

Commentaires: RAS

3.6 Bilan des rejets de cuivre et de zinc

Non concerné

3.7 Bilan des rejets chimiques via SEO

Non concerné

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			

Edité le 6 mars. 23 8/11



Registre mensuel Rejets chimiques Février 2023

4. Bilan des rejets chimiques liquides réacteurs en déconstruction Non concerné

4.1 Bilan différé des rejets chimiques réacteurs en déconstruction Non concerné

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			

Edité le 6 mars. 23 9/11



Registre mensuel Rejets chimiques Février 2023

5. Bilan des rejets chimiques issus des stations d'épuration et comparaison aux limites

Non concerné

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X		EARLY TO BE WELL TO	

Edité le 6 mars. 23



Registre mensuel Rejets chimiques Février 2023

6. Bilan des rejets chimiques par émissaires de rejet et comparaison aux valeurs limites

dinocal co ac igla et comparation adv valedia illilites	.4H Concentration maximale ajoutée dans Mensuel Annuel	l'émissaire de rejet	Limites Valeur Max (mg/L) Limites (mg/L) Flux mensuel Limites Flux annuel Limites (kg) (kg) (kg) (kg)	,	/ 4,82E+01 9,07E+01 / / /	/ 6,92E-04 1,00E+00 / / / /	/ 9,91E-05 6,00E-02 / / /	/ 3,05E-02 8,20E-01 / / /	/ 1,65E+01 4,17E+01 / / /	6,00E+01 / / 4,30E+02 3,70E+03	5,00E+00 / / 5,97E-02 2,80E+01	5,00E+01 / / 3,88E+01 1,71E+03	5,50E+03 / / 1,27E+02 2,80E+04	3,67E+02 / / 4 22E+00 3 74E+03
ווספון ממע עמ	nale ajoutée dans	de rejet	Limites (mg/L)	1,60E+01	9,07E+01	1,00E+00	6,00E-02	8,20E-01	4,17E+01	,	,	,		,
וכר כר כסווווסמום	Concentration maxin	l'émissaire	Valeur Max (mg/L)	2,03E-02	4,82E+01	6,92E-04	9,91E-05	3,05E-02	1,65E+01	,	,	,	1	1
	4H		Limites (kg)	,	,	,	,	,	,	6,00E+01	5,00E+00	5,00E+01	5,50E+03	3,67E+02
	Flux 24H		Valeur Max (kg)	,	,	,	,	,	,	3,24E+01	4,62E-03	2,72E+00	4,15E+00	1,41E-01
200	ĭ		Limites (kg)	/	1	1	1	,	,	4,50E+01	2,00E+00	2,50E+01	4,60E+02	3,00E+01
	Flux 2H		Valeur Max (kg)	,	,	1	1	1	,	1,57E+01	1,70E-03	5,22E-01	3,45E-01	1,17E-02
	3		Substances	Acide borique	Chlorures	Détergents	Hydrazine	Phosphates	Sodium	Ammonium	Hydrazine	Phosphates	Acide borique	Détergents
	02/2023		Emissaire final Substances Valeur Max de rejet (kg)	B1	8	8	88	В	18	B4	8	81	B1	B1

Commentaires: RAS

=1) Kestreint (C=2)	Confidentiel (C=

Ce document et les données qu'il contient sont la propriété d'EDF. Toute utilisation ou reproduction même partielle de ces données est interdite sauf accord préalable d'EDF

Edité le 6 mars. 23

